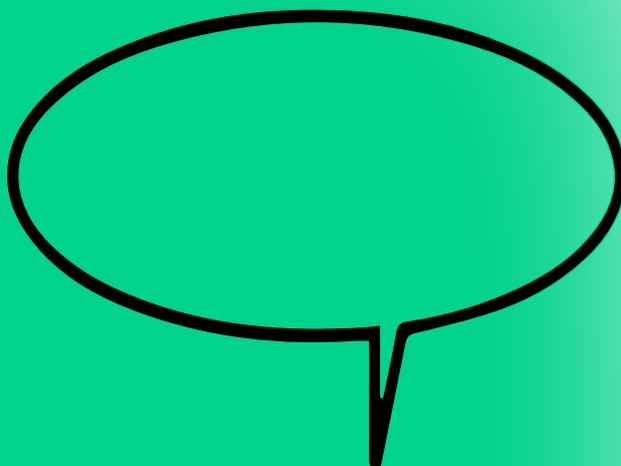
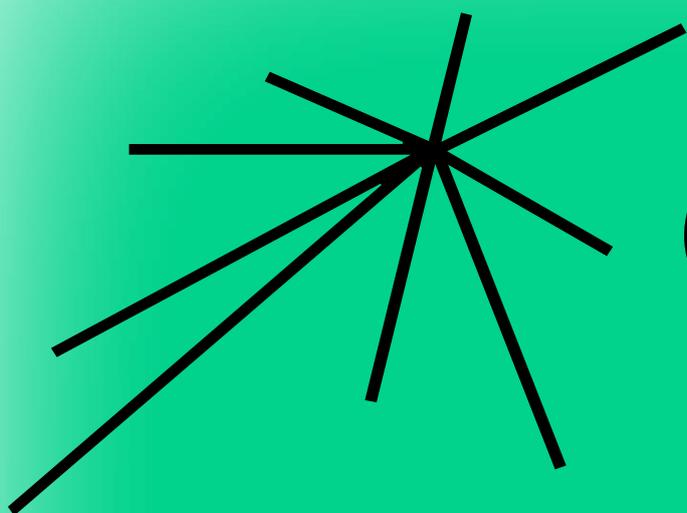
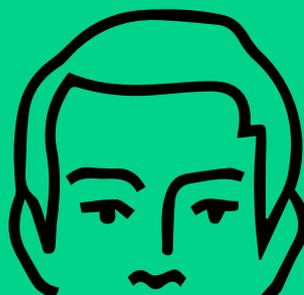


FORMATION CONTINUE



OPC



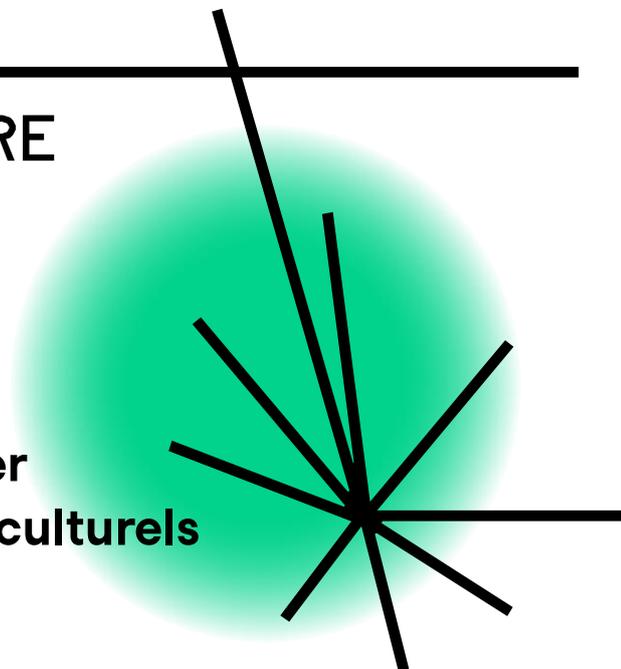
2024

FACILITER LA MISE
EN ŒUVRE DES
DROITS CULTURELS
DANS LES POLITIQUES
CULTURELLES

02 → 05 AVRIL
GRENOBLE

FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES DROITS CULTURELS DANS LES POLITIQUES CULTURELLES

**Une formation pour interpréter
et mettre en œuvre les droits culturels
dans les politiques culturelles
et leur écosystème.**



Depuis une dizaine d'années le référentiel des droits culturels agite le débat sur les évolutions de notre modèle d'intervention culturelle.

Dorénavant mentionnés dans l'appareil législatif français, les collectivités publiques sont tenues de prendre en compte les droits culturels des personnes dans leurs politiques. Néanmoins, il reste encore un travail d'appropriation et de traduction en principes d'action à réaliser de la part des professionnel·les du secteur culturel et de leurs partenaires.

Agir dans le respect des droits culturels n'est pas sans implication sur les principaux objectifs poursuivis jusque-là par les politiques culturelles en France, à savoir l'accroissement d'une offre culturelle et sa fréquentation par le plus grand nombre. Il s'agit plus largement de permettre aux citoyen·nes de construire et exprimer leurs identités à travers une pluralité de références culturelles, et de contribuer à l'élaboration du sens et des ressources culturelles au sein des sociétés. Les droits culturels impliquent aussi le développement de transversalités et d'interactions entre les secteurs d'intervention publique, les institutions, les milieux culturels et les personnes. L'approche par les droits culturels – complexe, ambitieuse, et exigeante –, interroge donc plus que jamais les pratiques professionnelles et les modes d'action publique.

Cette formation de 4 jours vise à renforcer les connaissances et compétences des professionnel·les de la culture, pour leur permettre de mieux ajuster leur pratique à ce contexte renouvelé d'action publique.

Compétences et objectifs visés

- Concevoir des stratégies, des projets, et des services permettant l'exercice des droits culturels des personnes
- Construire une coopération culturelle territoriale pour permettre une application transversale des droits culturels à partir des politiques de la culture
- Accompagner l'évolution des missions des opérateur·rices culturel·les et leur ouverture à des processus participatifs et contributifs
- Favoriser les interactions entre les personnes et leur capacité à accéder à une diversité de ressources culturelles
- Élaborer des argumentaires pour présenter un projet et le défendre auprès de partenaires, d'élu·es et de collaborateur·rices
- Évaluer les résultats de son action en mobilisant des indicateurs qualitatifs et partagés

Contenus

- Les droits culturels d'un point de vue politique, philosophique et juridique
- Diversité culturelle, identités et démocratie
- Partenariats et coopération culturelle territoriale
- Dispositifs publics et méthodologies de projets
- Métamorphoses des métiers de la culture
- Études de cas en France et en Europe

Publics

- Directeur·rices et responsables d'équipements ou de projets, chargés·es de mission
- Administrateur·rices, régisseur·euses et technicien·nes
- Agents des collectivités publiques ou de leurs établissements

- Salarié·es des entreprises du secteur privé et indépendant·es
- Artistes
- Élu·es...

Groupe d'une vingtaine de personnes

Prérequis

Pas de prérequis de diplôme.
Expérience professionnelle exigée.

Méthodes et moyens pédagogiques

INTERVENANT·ES

Des intervenant·es de référence sont mobilisé·es par l'Observatoire au sein de ses réseaux en France et à l'international.

ORGANISATION ET PÉDAGOGIE

- Interventions de cadrage
- Études de cas pratiques
- Ateliers méthodologiques en petits groupes pour une mise en pratique des apprentissages
- Dossier documentaire

SUIVI ET ÉVALUATION

- Évaluation préalable du dossier par un jury d'admission
- Suivi continu effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences
- Évaluation des stagiaires par une mise en situation et un livrable

MOYENS TECHNIQUES

- Une salle de formation équipée à l'OPC
- Sur le web : le site ressource de l'OPC ainsi qu'une plateforme dédiée aux stagiaires, permettant de préparer la formation et d'y contribuer

Infos pratiques

DATES ET LIEU

**Du mardi 02 au vendredi 05 avril 2024,
9h-17h, à Grenoble**

→ En cas de nécessité, l'OPC se réserve le droit de modifier les modalités pédagogiques (présentiel/distanciel), de reporter la formation ou de la transformer en distanciel.

TARIFS

**1 200€ nets de taxes de frais pédagogiques
pour 4 jours (28 heures de formation)**

→ Ce coût ne comprend pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas, sauf celui du midi : les 4 déjeuners sont pris en charge par l'OPC.

RECRUTEMENT

Sur dossier de candidature, à déposer sur notre plateforme en ligne au plus tard le **04 mars 2024** (voir sur le site www.observatoire-culture.net)

→ À la clôture des inscriptions, l'examen des dossiers se fait en fonction des motivations et de l'ordre d'arrivée. Les confirmations seront envoyées dans un maximum de 5 jours ouvrés. Seuls les dossiers complets seront étudiés.

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes porteur·euse d'un handicap nécessitant des adaptations techniques ou pédagogiques, merci de nous le faire savoir. Les locaux de l'OPC sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

RENSEIGNEMENTS

formations@observatoire-culture.net
Tél. + 33 (0)4 76 44 95 05

— Apolline Fluck, sur les contenus et le déroulement de la formation
— Marie Leenhardt-Gandon, sur les devis et inscriptions

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expertise reconnue sur l'action publique culturelle en France et en Europe.

Consacrés aux enjeux de transformations institutionnelles et sociétales qui traversent le secteur culturel, les parcours de l'OPC occupent depuis 30 ans une place centrale dans le paysage des formations continues sur la culture. **Nous sommes certifiés QUALIOPi depuis 2021.**

L'Observatoire bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble – UGA.

OPC
**OBSERVATOIRE
DES POLITIQUES
CULTURELLES**

33 rue Joseph Chanrion
38000 GRENOBLE

+ 33 (0)4 76 44 95 05
formations@observatoire-culture.net
www.observatoire-culture.net